

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
PROCÈS-VERBAL



24/06/2025

dans l'attente d'approbation définitive de l'AG suivante

TABLE DES MATIÈRES

- **AG ordinaire :**
 - PV AG de janvier 2025
 - Rapport d'activités 2024/2025
 - Allocutions
 - Rapport financier 2024/2025
- **AG extraordinaire :**
 - Modifications statutaires
- **AG ordinaire :**
 - Projet 2025/2029
 - Montant des licences 2025/2026
 - Budget prévisionnel 2025/2026
 - Questions diverses
- **AG électorale :**
 - Renouvellement du conseil d'administration
 - Election des représentants départementaux aux AG LIFB/FFBaD

INTRODUCTION

L'assemblée générale du Comité Départemental de Badminton de Seine-Saint-Denis (CoBad93) a été convoquée le 24 juin 2025 à 19h00 en présentiel au Prisme à Bobigny.

Participants présents :

	21 clubs électeurs	
16 clubs représentés	32 représentants / 52	36 voix représentées / 57
76,2 % des clubs	61,5 % des représentants	63,2 % des voix

Clubs représentés :

Aubervilliers, Bobigny, Noisy-le-Grand, Tremblay-en-France, Bondy, Montreuil, Coubron, Aulnay-sous-Bois, Romainville/Les Lilas, Neuilly-Plaisance, Le Pré-Saint-Gervais, Rosny-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne, Gagny, Saint-Ouen, Villemomble

Membres du conseil d'administration :

Yohan PENEL (président), Laure ARNOUX (secrétaire), Jean-Pierre MARTINS (trésorier), Maroussia GERUN (trésorière), Alice BERNE, Auréliens PONS, Chloé HAVET, Gaël SELOT, Khalid SURROOP, Philippe GUNG, Stéphanie ALLES, Valentin GARIE, Vincent COSSAC (membres)

Invités :

- M. Hugo ANEST (président de la LIFB)
- M. Sylvain HAVEZ (chef du SDJES 93)

Vérification du quorum :

- Quorum de l'AG ordinaire/élective : au moins 13 représentants portant au moins 15 voix
- Quorum de l'AG extraordinaire : au moins 26 représentants portant au moins 29 voix

Les quorums sont atteints donc les 3 assemblées générales peuvent se tenir valablement.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE – PARTIE 1

Mots d'introduction

M. Yohan PENEL ouvre la séance à 19h30, le quorum étant atteint.

Il remercie de leur présence :

- M. Hugo ANEST, président de la LIFB, et M. Sylvain HAVEZ (chef du SDJES 93),
- L'ensemble des membres du conseil d'administration qui l'ont accompagné dans cette mission intense de 5 mois,
- Et les participants nombreux à l'AG.

Adoption du procès-verbal de l'AG du 20 janvier 2025

RÉSOLUTION #1 : Le PV est adopté à l'unanimité sans remarque.

Rapport d'activités de la saison 2024 / 2025

Constats :

- 5 présidents en 5 ans, ce qui est préjudiciable pour le fonctionnement du comité, la continuité des projets et le bien-être de l'équipe de salariés
- Rencontres avec 12 équipes dirigeantes, 2 enquêtes menées auprès des présidents de club et des licenciés
- Réponse à 4 appels à projet
- Rédaction du projet associatif 2025 / 2029
- Construction du budget prévisionnel 2025 / 2026
- Mise en place de la valorisation du bénévolat : les 15 bénévoles ont ainsi œuvré dans le cadre de leurs fonctions au Cobad 93 à hauteur de 1000 heures pour un équivalent de 15 000 € sur la base de la convention collective

Résultats sportifs :

- Tenue des interclubs et de la Coupe du 93
- Tenue des championnats départementaux séniors de simples et de doubles
- Tenue de 10 compétitions jeunes (4 TNT, 5 PAD et 1 championnat départemental)
- 16 médailles remportées par nos jeunes sur les championnats régionaux et nationaux, dont 8 titres (3 aux CFJ, 5 aux CRJ)

Palmarès des compétitions par équipe avec remise des coupes :

- ICD :
 - D1 : 1. Aulnay-sous-Bois, 2. Neuilly-sur-Marne, 3. Rosny-sous-Bois
 - D2 : 1. Neuilly-sur-Marne, 2. Aulnay-sous-Bois, 3. Montreuil
 - D3 : 1. Romainville/Les Lilas, 2. Rosny-sous-Bois, 3. Bobigny
 - D4 : 1. Bondy, 2. Aubervilliers, 3. Pantin
- Rencontres féminines : 1. Saint-Ouen-sur-Seine, 2. Gagny, 3. Noisy-le-Grand
- ICD masculins :
 - D1 : 1. Gagny 2. Romainville/Les Lilas, 3. Noisy-le-Grand
 - D2 : 1. Saint-Ouen-sur-Seine, 2. Aulnay-sous-Bois, 3. Aubervilliers
- Coupe du 93 :
 - Féminine : 1. Rosny-sous-Bois, 2. Noisy-le-Grand, 3. Aulnay-sous-Bois
 - Masculine :
 - NR : 1. Aulnay-sous-Bois, 2. Bondy, 3. Aulnay-sous-Bois
 - RD : 1. Noisy-le-Grand, 2. Villemomble, 3. Rosny-sous-Bois
 - DP : 1. Aulnay-sous-Bois, 2. Noisy-le-Grand, 3. Villemomble



- Vétérans : 1. Noisy-le-Grand, 2. Tremblay-en-France, 3. Villemomble

Yohan Penel remercie chaleureusement la commission compétitions adultes pour leur travail remarquable pour gérer les interclubs avec 55 équipes et la Coupe du 93 avec 53 équipes ainsi que la commission jeunes et autres intervenants pour avoir géré toutes les compétitions et actions envers les jeunes.

Il souligne les résultats négatifs en ICR où 4 équipes descendent pour seulement 2 montées.

Il tient à saluer le travail du club d'Aulnay-sous-Bois qui est à l'origine de 100% des médailles aux championnats de France Jeunes, et qui place 4 équipes en ICN et ICR, malgré un contexte très compliqué pour le club en matière de subventions et d'équipements, ce que le comité a fait remonter auprès du conseil départemental.

Il remercie enfin les clubs qui se sont mobilisés dans l'accueil des compétitions du comité tout au long de l'olympiade, notamment Bobigny et Villemomble (9 chacun).

Structuration :

- Il y a eu 3 EFB en moins en 24/25 par rapport à 23/24 (11 contre 14) mais il devrait y en avoir 13 pour 25/26
- 2 nouveaux clubs sont en instance d'affiliation : Dugny et Villetaneuse
- Opérations blackminton dans 2 clubs : Coubron et Vaujours
- 1 nouveau professionnel dans le département : Robin MAGISTRY, qui a obtenu son DEJEPS dans le cadre de son contrat avec le comité
- Un recensement a été réalisé du nombre d'heures encadrées professionnellement dans les clubs du département : cela représente 3,7 ETP
- Dynamiques dans le département :
 - Taux de croissance : 1. Pré-Saint-Gervais, 2. Bobigny, Saint-Ouen-sur-Seine
 - Plus grand nombre de licenciés : 1. Noisy-le-Grand, 2. Saint-Ouen-sur-Seine, 3. Aulnay-sous-Bois
 - Taux de fidélisation : 1. Vaujours, 2. Tremblay-en-France, 3. Saint-Ouen-sur-Seine
- Engagements sociétaux :
 - Octobre Rose dans deux clubs
 - 1 plateau Para badminton,
 - Le comité est intervenu auprès de 1400 écoliers
 - Opération FFBaD "du stade vers l'emploi" : 260 chercheurs d'emploi touchés
 - Maison d'arrêt de Villepinte
 - Actions dans 2 hôpitaux
 - Participation à l'action Premiers de Cordée au Stade de France

Jeux de Paris 2024 : Mobilisation au Parc Georges Valbon, distribution du matériel des Jeux, opportunité unique du Prisme et rénovation de la Grande Nef.

Sur le sujet du PRISME :

- Opportunités de créneaux pour des clubs
- Lancement d'un créneau pour tous les bénévoles et professionnels du badminton en Île-de-France
- Projet d'accueil d'une compétition internationale de para-badminton en juin 2026 en partenariat avec la LIFB. Dossier déposé auprès de la FFBaD. Réponse en septembre.

Analyse comparative du Cobad 93 par rapport aux autres comités :

- Plus petit comité en nombre de licences mais 2^{ème} plus forte croissance (+17%) pour la 2^{ème} saison consécutive



- Plus faible taux de fidélisation de la région : 59% contre 65% en moyenne
- Le public vétérane est le plus important dans le 93 (pourtant département le plus jeune de France) avec 35,4% (contre 34,2% pour les séniors et 30,4% pour les jeunes)

Enquêtes “présidents” :

- 18 réponses sur 22 : Yohan déplore le fait de ne pas avoir 100% de réponses. Il présente par ailleurs ses excuses aux clubs que le comité n’a pas rencontré au cours de ces 5 mois alors qu’il avait annoncé en janvier dernier son souhait de tous leur rendre visite
- 50% des clubs déclarent avoir un projet associatif : c’est très faible et ce doit être un objectif majeur d’améliorer la structuration des clubs via le projet
- Auto-évaluation de la structuration : moyenne à 4,5 / 8
- 56 % des clubs se déclarent saturés
- Peu de créneaux sont animés en-dehors des entraînements
- Peu d’actions sont proposées pour les publics non-compétiteurs alors qu’ils sont majoritaires
- Les présidents ont évalué le comité sur le champ du sportif (2,87/4), de la formation (2,29/4), de l’accompagnement (2,80/4) et de la promotion du badminton (3,00/4)
- Les outils fédéraux sont largement méconnus
- Rappel de l’adresse pour signaler toute suspicion de violences sexistes ou sexuelles : stop-violence@ffbad.org

Enquête “licenciés” :

- 468 réponses sur 3256 (21 clubs sur 22) : l’objectif de 500 n’a pas été atteint et l’échantillon n’est pas représentatif car les publics adultes et compétiteurs sont sur-représentés
- Etude sur la mobilité : majoritairement des trajets seuls en voiture d’une durée inférieure à 10 minutes
- Coût : le coût de l’adhésion est jugé à 2,52/5 et le coût de la pratique à 3,22/5
- 76% des répondants citent la recherche de plaisir et d’amusement comme motivations première ou secondaire (puis la compétition à 43% et la santé à 26%) : les écarts avec les enquêtes nationales sont très forts

Impact social : ([lien vers le rapport](#))

- Le Cobad 93 était une structure pilote parmi 17 à travers la France (projet FFBaD)
- Objectifs : donner des arguments aux clubs pour se différencier des autres disciplines, mesurer l’impact des activités du badminton sur les différents publics et mieux comprendre les leviers de l’engagement des bénévoles
- Pour **1€ investi**, la valeur sociale créée est de :
 - 11,09€ pour un projet autour des **personnes âgées**
 - 7,37€ pour un projet autour des **personnes en situation de handicap**
 - 1,90€ pour un projet **scolaire**

RÉSOLUTION #2 : Le rapport d’activités 2024/2025 est adopté à l’unanimité (1 abstention).

Interventions

Sylvain HAVEZ rappelle tout d’abord les missions du SDJES 93, notamment en matière de soutien à la formation, à la lutte contre les violences et au soutien financier à l’innovation. Il salue le travail réalisé par le comité malgré les difficultés bénévoles rencontrées et rend hommage à Yohan PENEL pour la vision qu’il a portée durant les 5 dernières années)



Hugo ANEST, ancien président du Cobad 93, tient à saluer la qualité du projet associatif porté par le Cobad 93 depuis plusieurs années et dont d'autres comités franciliens, qui bénéficient de moyens supérieurs, pourraient s'inspirer. Il souligne la professionnalisation du comité historiquement volontariste. Il annonce la tenue d'assises du badminton francilien à la fin de l'année 2025 auxquelles tout le monde pourra contribuer. La ligue se tiendra à disposition de la future équipe dirigeante pour les accompagner, en leur souhaitant plus de stabilité que ces dernières années.

Rapport financier

Rappel : l'exercice porte sur la période du 01/06/2024 au 31/05/2025. Un document de synthèse présentant l'état des produits et des charges et un comparatif avec le budget prévisionnel a été transmis aux présidents de club.

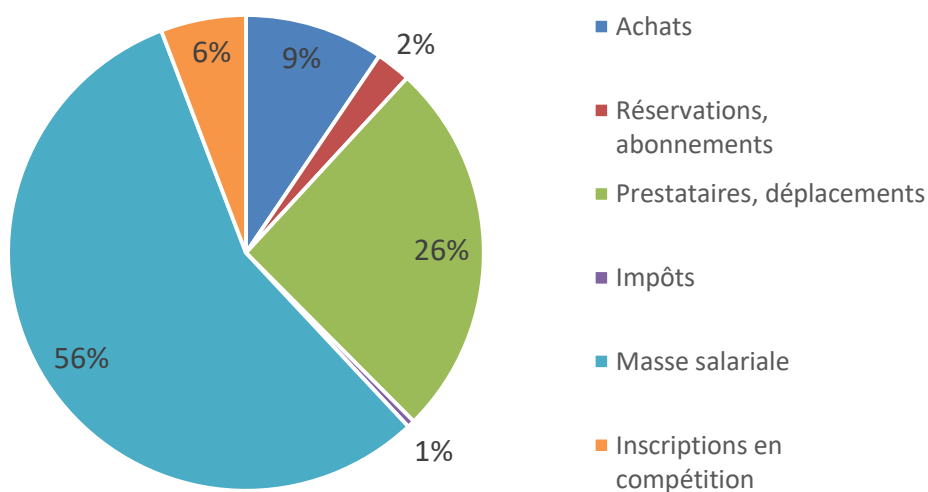
Faits marquants :

Charges	Produits
Prise en compte de toutes les dépenses liées à l'activité de la saison 24/25 et d'une partie de la fin de la saison 23/24	Record de licences : 3256 (contre 2766 en 23/24)
Recrutement en CDD de Robin et prise en charge des frais liés à sa formation	Passage de Carl de 1 ETP à 0,5 ETP
Prise en compte du bénévolat	Prise en compte du bénévolat
Non prise en compte	
Risque de remboursement de subvention pour cause d'actions incomplètes (ANS-PSF : 2-3 k€)	Subvention du conseil départemental pas encore complètement touchée (15 k€)

Résultat financier de l'exercice : -16 708, 81 €

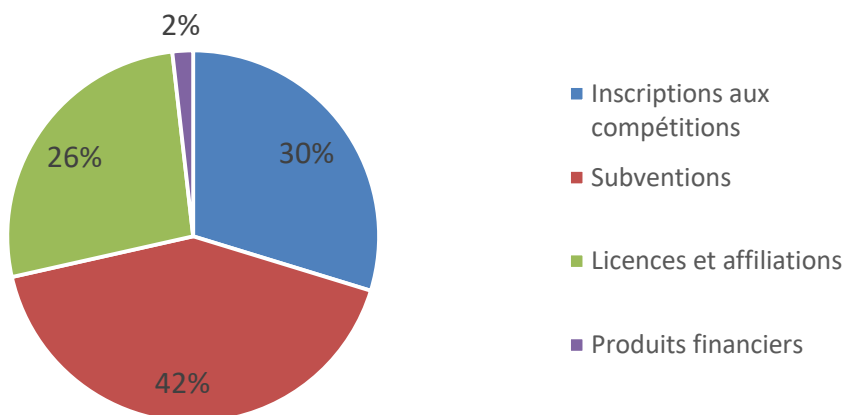
Par prudence, le complément de 15 k€ du conseil départemental n'a pas été intégré dans les comptes 24/25 mais il permettrait d'être presque à l'équilibre sur cette saison. Il n'y a donc pas d'alerte structurelle sur ce déficit. Pour rappel, l'exercice 23/24 avait permis de dégager un bénéfice de 8k€. A noter qu'une nouvelle convention pour une nouvelle saison a été signée début juin.

Ventilation des charges (131 095,93 €)



La masse salariale est le premier poste de dépenses et correspond à 0.5 ETP pour Carl, 0.5 ETP pour Ashwyn et 1 ETP pour Robin. Des dépassements ont été constatés par rapport au prévisionnel (111 300 €) en raison de prestations externes supplémentaires pour la réalisation des projets (notamment éducatifs) et des frais liés à la formation de Robin sur laquelle le comité s'était fortement engagé.



Ventilation des produits (114 387,12 €)

Les produits sont relativement en phase avec le budget prévisionnel. La part des subventions est importante. Le comité tient à remercier tous ses financeurs (conseil départemental du 93, LIFB, fonds de dotation IMPACT 2024, ANS).

Questions :

- Le litige aux prud'hommes est évoqué. Le jugement est attendu depuis le 15 mai.
- Il est redemandé des précisions par rapport au dépassement très important (+125%) des autres services extérieurs.
- Il est demandé si la FFBaD finançait le comité. Hugo ANEST précise que la FFBaD soutient financièrement les ligues qui ensuite font le choix (ou non) de soutenir les comités. Un dialogue de gestion entre la LIFB et le Cobad 93 a en effet été mis en place.

RÉSOLUTION #3 : Le rapport financier est adopté à l'unanimité (1 abstention).

L'assemblée générale ordinaire est suspendue.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Il est rappelé que le quorum est bien atteint. L'assemblée générale extraordinaire est ouverte.

Contexte :

- Réforme fédérale en mars 2024 qui se décline sur les ligues et les comités
- Mise en place de statuts-type avec certains articles laissés à la discrétion des comités

Propositions :

- Proposition de domiciliation temporaire du comité au siège de la FFBaD (9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen-sur-Seine cedex), le PRISME n'ayant pas répondu favorablement et le CDOS 93 étant actuellement sans adresse définitive suite à son déménagement de Pantin
- Passage de 15 à 20 pour le nombre de sièges au conseil d'administration (il y avait eu plus de candidats que de postes en janvier dernier)
- Possibilité d'avoir une co-présidence du comité
- Il est possible aujourd'hui de présider le comité et un club du département. Pour éviter les conflits d'intérêt, il est proposé d'interdire cette situation.
- Le code général des impôts permet de rémunérer dans la limite de $\frac{3}{4}$ du SMIC les dirigeants d'une association. Il est proposé des montants pour le président, le secrétaire et le trésorier dont l'attribution devra être soumise à l'approbation de l'AG à chaque olympiade.

RÉSOLUTION #4 (choix du siège social) : **adoptée à l'unanimité**

RÉSOLUTION #5 (nombre de membres du CA) : **adoptée à l'unanimité**

RÉSOLUTION #6 (co-présidence) : **adoptée à l'unanimité**

RÉSOLUTION #7 (incompatibilité des mandats de président de club et du comité) : **adoptée à la majorité** (2 voix contre et 1 abstention)

RÉSOLUTION #8 (rémunération des membres du CA) : **adoptée à l'unanimité**

RÉSOLUTION #9 (statuts du comité) : **adoptée à l'unanimité**

La secrétaire générale remercie l'assemblée de sa confiance et de ses votes rapides.

L'assemblée générale extraordinaire est close et une pause de 10 minutes est proposée.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE – PARTIE 2

L'assemblée générale ordinaire reprend.

Projet associatif 2025 / 2029 du comité

Contexte :

- Fin de l'olympiade 2020/2025 (prorogation d'un an en raison de la réforme fédérale) et bilan du projet associatif
- Larges consultations (licenciés, présidents de club, administrateurs et salariés du comité)
- Résultats des travaux de la FFBaD avec l'ESSEC sur l'impact social des pratiques
- Préparer le terrain pour la nouvelle équipe tout en laissant le choix de la priorisation
- Un département jeune dans sa démographie mais plus âgé que la moyenne dans sa pratique du badminton
- Des talents issus du 93 mais qui n'y restent pas faute d'adversité et de moyens

Ambitions :

- Renforcer les dynamiques positives en structurant durablement la pratique de tous les joueurs (compétiteurs et non compétiteurs, hommes, femmes, jeunes et handicapés)
- Réduire les fragilités du modèle actuel (RH, finances, gouvernance)
- Offrir un badminton inclusif, moderne, accessible, et ambitieux, capable de répondre aux défis sociaux, éducatifs, économiques et sportifs du territoire
- Se doter d'indicateurs pour suivre la réalisation du projet

Les publics prioritaires identifiés par le CA sont les dirigeants associatifs, les techniciens, les compétiteurs à fort potentiel, les para-badistes et les scolaires.

Le projet se décompose en 2 axes pour plus de clarté :

Axe 1 : structuration des disciplines et des organisations du badminton

- Structuration des pratiques :
 - Promotion de la discipline, notamment au travers d'actions scolaires et solidaires
 - Plaidoyer institutionnel
 - Recensement des équipements
- Structuration des clubs
 - Accompagnement des dirigeants bénévoles, avec notamment un parcours d'intégration des nouveaux présidents
 - Formation et professionnalisation
 - Vie associative, avec un focus sur les projets associatifs de club
- Structuration du comité
 - Organisation opérationnelle, avec notamment le recrutement d'un directeur
 - Pilotage des ressources humaines
 - Outils de gestion du comité

Axe 2 : organisation de la vie sportive et soutien aux parcours d'excellence

- Offre de compétitions
 - Articulation de l'offre
 - Nouvelles compétitions, dont un championnat départemental vétéran
 - Accompagnement des organisateurs de compétitions
- Accompagnement des jeunes talents



- Détection
 - Suivi et accompagnement
 - Articulation avec les structures existantes
- Accompagnement des para-badistes
 - Créneau dédié
 - Sensibilisation et formation
 - Communication
- Accompagnement des autres compétiteurs
- Accompagnement des techniciens
 - Animation de l'équipe technique départementale
 - Valorisation de l'encadrement

Est en particulier à l'étude la possibilité d'un **nouveau partenariat matériel** pour le comité qui permettrait une **mutualisation de l'achat des volants** et prolonger la fourniture des volants sur les compétitions jeunes. Le **stockage** du matériel reste cependant un problème majeur. Une cellule sera composée par la nouvelle d'équipe pour choisir le partenaire.

Calendrier sportif 2025 / 2026

Les équipes bénévoles et salariées ont proposé une première version du calendrier sportif 2025/2026 (compétitions jeunes, seniors et vétérans, Cobad 93, LIFB, FFBaD).

La volonté du comité est de pouvoir y ajouter les dates de tous les événements sportifs organisés par les clubs.

Un appel à candidatures va être lancé pour accueillir les différentes compétitions organisées par le comité. Il sera accompagné d'un formulaire de recensement des compétitions des clubs.

Licences

Le comité 93 compte aujourd'hui 3 256 licenciés avec une progression de 17,7 % pour 22 clubs, ce qui prolonge la dynamique du comité ces dernières saisons mais avec une croissance plus forte dans le cadre des Jeux. Il est cependant envisagé pour la saison prochaine une stagnation voire une légère décroissance du nombre de licences. La projection en termes de subventions publiques doit être construite avec prudence au regard des contraintes budgétaires actuelles qui portent sur les finances publiques.

Actuellement, le montant de la part départementale de la licence est de 8,50 € pour les jeunes et les adultes, et de 3,50€ pour les minibad.

Cela représente une recette totale de 27 377,50 €, ce qui représente un montant très inférieur aux autres comités dont les recettes sont comprises entre 39k€ et 72k€. Cela pénalise donc les capacités du comité à répondre aux aspirations multiples des badistes.

Dans la mesure où la part fédérale et la part régionale de la licence n'augmentent pas la saison prochaine, il est proposé d'augmenter la part départementale de 1€ pour les jeunes et les adultes, et de 0,50€ pour les minibad.

RÉSOLUTION #10 : augmentation de 1 € de la part départementale de la licence **adoptée à la majorité** (1 voix contre, 2 abstentions).



Budget prévisionnel 2025 / 2026

Les hypothèses qui ont été prises en compte dans la construction du budget prévisionnel pour la saison prochaine :

- **Produits :**

- 18k€ d'inscriptions aux compétitions avec 5 TNT, 5 PAD, 4 championnats départementaux (jeunes, simples, doubles, vétérans), 50 équipes en ICD, 50 équipes en Coupe du 93,
- 7k€ de recettes de stages
- 3200 licences, avec 1€ d'augmentation
- 1000€ de recettes de formation
- 3k€ de prestations sur des animations
- 71k€ de subventions publiques

- **Charges :**

- 1,5 ETP avec un directeur (0.5 ETP groupe 6), un agent de développement (0.5 ETP) et un conseiller technique départemental (0.5 ETP) pour un montant total de 73k€
- Une prise en compte de la totalité des demandes de subvention dans l'attente des réponses aux appels à projet qui entraîneront des révisions du budget prévisionnel d'ici la rentrée
- 3k€ de réservation de salles (PRISME, Omar Chérif)
- 8k€ de récompenses pour les différentes compétitions

RÉSOLUTION #11 : budget prévisionnel 2025 / 2026 adopté à l'unanimité (1 abstention).



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale électorale peut se tenir valablement.

Le mandat du conseil d'administration arrive à son terme après une prorogation d'un an suite à la réforme fédérale.

Election du conseil d'administration (1er tour)

M. Yohan PENEL annonce les candidatures reçues à ce jour :

- M. MARTINS Jean-Pierre du club de Villemomble
- Mme GERUN Maroussia du club d'Aubervilliers
- M. COSSAC Vincent du club d'Aulnay-sous-Bois
- M. SELOT Gaël du club d'Aubervilliers
- Mme HAVET Chloé du club de Neuilly-sur-Marne
- M. PONS Aurélien du club d'Aulnay-sous-Bois
- Mme BERNE Alice du club de Neuilly-sur-Marne

M. Yohan PENEL demande si parmi l'assemblée, d'autres adhérents souhaitent candidater :

- M. COMBE Yanis du club d'Aubervilliers
- M. ALBEZA Alexandre du club de Neuilly-sur-Marne
- M. HO Tam du club de Noisy-le-Grand
- M. OBIDOL Stéphane du club de Rosny-sous-Bois
- M. RAPEBACH Matthieu du club d'Aubervilliers
- M. FANTHOMME Eric du club de Romainville/Les Lilas

RÉSOLUTION #12 : sont élus au 1^{er} tour :

- Mme HAVET Chloé : 35 voix
- Mme BERNE Alice : 34 voix
- Mme GERUN Maroussia : 34 voix
- M. ALBEZA Alexandre : 34 voix
- M. COMBE Yanis : 34 voix
- M. HO Tam : 34 voix
- M. MARTINS Jean-Pierre : 34 voix
- M. PONS Aurélien : 34 voix
- M. SELOT Gaël : 34 voix
- M. COSSAC Vincent : 33 voix
- M. OBIDOL Stéphane : 32 voix
- M. RAPEBACH Matthieu : 32 voix
- M. FANTHOMME Eric : 31 voix

Présidence du comité

Après réunion, le conseil d'administration soumet au vote de l'assemblée la nomination de Mme GERUN Maroussia et M. HO Tam comme co-présidents.

RÉSOLUTION #13 : approbation de la présidence du comité à la majorité au 1^{er} tour (1 voix contre).

M. Yohan PENEL s'engage à accompagner le binôme de co-présidents durant tout l'été.



Election pour représenter les clubs du 93 aux AG de la LIFB et de la FFBaD

M. Yohan PENEL demande si parmi l'assemblée, des adhérents souhaitent candidater à ce poste pour 4 ans avec 10 places possibles :

- Mme LEBREC Tiphaine du club de Saint-Ouen-sur-Seine
- M. HO Tam du club de Noisy-le-Grand
- Mme GERUN Maroussia du club d'Aubervilliers
- M. PIOT Frédéric du club de Montreuil
- M. SENJEAN Yannick du club d'Aulnay-sous-Bois
- M. GOOLAM DUSTAGHEER Riyaad du club de Bondy
- M. TURGIS Frédéric du club de Gagny
- M. SURROOP Khalid du club de Bobigny
- M. LANDEAU Philippe du club de Noisy-le-Grand
- M. MOULINOT Nicolas du club de Villemomble
- Mme ALLES Stéphanie du club de Villemomble

RÉSOLUTION #14 : sont élus au 1^{er} tour :

1. M. SENJEAN Yannick : 31 voix
2. Mme LEBREC Tiphaine : 30 voix
3. Mme ALLES Stéphanie : 30 voix
4. M. MOULINOT Nicolas : 29 voix
5. M. TURGIS Frédéric : 29 voix
6. Mme GERUN Maroussia : 29 voix
7. M. SURROOP Khalid : 28 voix
8. M. LANDEAU Philippe : 28 voix
9. M. HO Tam 26 voix
10. M. GOOLAM DUSTAGHEER Riyaad : 25 voix
11. M. PIOT Frédéric : 21 voix (remplaçant)

M. Yohan PENEL conclut l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Badminton de Seine-Saint-Denis et clôt la séance à 23h20.

